# LA LETTRE DE L'UR10

## Spécial Concours Régional 2022

## I. Dates et lieux du concours :

**Date et lieu du jugement** : samedi 5 mars, à la salle polyvalente de Brugheas (proche de Vichy).
**Dates limites de téléchargement des photos** sur le site des concours de la FPF : Du 5 janvier au 20 février 2022.
**Date limite de réception des tirages papier** : 28 février 2022.

➢ Envoi postal à l'adresse suivante :

Jean-Luc Cormier, 33 rue Gabriel Noguier

03 300 CUSSET

➢ Dépôt au domicile de Jean et Anne-Marie Houriez

14 rue Pablo Neruda

63 000 CLERMONT-FERRAND

Si vous choisissez cette option, merci de prévenir Anne-Marie de votre venue, par sms au 06 73 22 75 91.

## II. Rappel des catégories :

- **Papier Monochrome** (4 photos)

Pour la définition d'une image Monochrome : *Livret des compétitions* P 16

- **Papier Couleur** (4 photos)
- **Image Projetée Monochrome** (4 photos)
- **Image Projetée Couleur** (4 photos)
- **Nature Papier** (4 photos)
- **Nature Image Projetée** (4 photos)

Pour la définition de la Nature : *Livret des compétitions* P 16

- **Concours Auteurs** (8 à 15 photos)

Pour plus d'informations : *Livret des compétitions* « Conditions de participation » P 30

## III. Inscription :

1) Pour vous inscrire, vous avez besoin d'un N° d'identification. 3 cas de figure :

➢ Vous êtes adhérent.e FPF (à jour de votre cotisation) : vous utilisez votre identifiant FPF et le mot de passe à 5 chiffres (au dos de votre carte).

➢ Vous n'êtes pas adhérent FPF, mais votre club l'est : vous demandez au Président de votre club de vous inscrire, il vous communiquera un numéro temporaire d'identification (appelé N° fictif).

➢ Vous n'êtes pas adhérent FPF, votre club ne l'est pas / vous n'êtes pas en club : vous demandez à la Présidente de l'UR10 de vous inscrire (Fabienne Mondié, presur10@federation-photo.fr). Elle vous communiquera un numéro temporaire d'identification (N° fictif).

**Conservez ce numéro**. Il vous permettra de participer à certains concours FPF et aux concours des années suivantes.

2) Votre inscription en ligne, à partir du site de l'UR10 :

www://ur10.federation-photo.fr

➢ Onglet Concours. Clic.

➢ Inscriptions et résultats. Clic.

➢ Se connecter. Clic. Finalisez la connexion en utilisant votre identifiant. La page des concours auxquels vous pouvez participer s'ouvre. Les concours régionaux sont situés en bas de page.

➢ Choisir la/les compétitions de votre choix.

➢ Mon inscription. Clic.

3) Téléchargement de vos photos en ligne : étape **OBLIGATOIRE**, même si vous ne participez qu'aux concours papier :

➢ Toutes les informations concernant les dimensions, le format et le poids des fichiers figurent sur la page que vous venez d'ouvrir.

➢ Télécharger les images.

## IV. Tirages papier

Vous trouverez toutes les informations utiles dans le *Livret des compétitions*, à la page concernée pour la catégorie choisie.

Rappels importants :

- Les oeuvres doivent être présentées sur support carton format 30X40cm (+/- 5 mm), l'épaisseur totale ne dépassant pas 2,5 mm.
- Les étiquettes d'identification des photos sont générées automatiquement sur le site et imprimables après téléchargement : étiquettes autocollantes format 105 mm X 70 mm.

Elles doivent être apposées au dos du support de votre photo, en haut à gauche, dans le sens de lecture de l'image.

**Des difficultés ?** Vous pouvez contacter le/la commissaire de la compétition :

**Papier Monochrome** : Anne-Marie Houriez , amhouriez@yahoo.fr

**Papier Couleur** : Viviane Lavigne, viviane.lavigne@free.fr

**Nature Papier** : Brigitte Raballand, biraphot@gmail.com

**IP Monochrome** : Sophie Lots, sophie.lots@wanadoo.fr

**IP Couleur** : Sophie Lots, sophie.lots@wanadoo.fr

**IP Nature** : Sophie Lots , sophie.lots@wanadoo.fr

**Concours Auteurs** : Philippe Dreillard, philippe.dreillard@orange.fr

Vous pouvez aussi prendre contact avec la Présidente de l'UR10 : Fabienne Mondié,
Presur10@federation-photo.fr

**Les résultats seront consultables sur le site de l'UR10 à partir du 12 mars**

Amitiés photographiques.

Pour le bureau de l'UR10,
Anne-Marie Houriez, secrétaire, Sophie Lots, trésorière